

PETITION

Le mépris affiché par la direction à l'égard du personnel du Service Départemental des Impôts Fonciers et des missions dont il a la charge le conduit à exiger des mesures d'urgence.

Depuis le 01/07/2021 le sous-effectif chronique du service s'accroît dangereusement. En effet, un départ en retraite et le décès d'une collègue n'ont pas été remplacés. Au 15/11/2021, un nouveau départ en retraite portera à moins trois agents le solde négatif des personnels dans le service sur la période considérée.

L'exercice des missions foncières, fiscales et topographiques déjà fragilisé par la politique constante de suppression d'emplois et de non-remplacement des départs en retraite va connaître une nouvelle dégradation avec le transfert de la gestion de la taxe d'urbanisme.

C'est pourquoi les personnels du SDIF exigent par la présente pétition l'affectation urgente de 3 agents a minima dans le service.
